

INFORMATIONS MUNICIPALES



15 septembre 2022



Maintien de la restriction de consommation d'eau

L'approvisionnement en eau de nos sources communales est en constante diminution depuis ce printemps en raison des conditions météorologiques particulières cette année. Depuis le 1^{er} juillet 2022, une restriction de la consommation d'eau a été prononcée pour notre village.

La Municipalité tient à remercier les citoyens qui ont fait preuve de solidarité en diminuant au maximum leur consommation d'eau potable. Cet effort collectif a permis de minimiser l'impact du manque d'eau dans notre région.

Avec l'arrivée des quelques précipitations ces dernières semaines la Municipalité aurait aimé décréter la levée des restrictions d'eau. Hélas, la situation en matière d'approvisionnement reste tendue et nos sources communales, qui en général fournissent plus d'eau que ce qui est consommé dans notre village, n'arrivent toujours pas à couvrir les besoins en eau potable de notre village. Pour cette raison, la restriction de la consommation d'eau est maintenue jusqu'à nouvel avis.

Dès que cela sera possible, la levée de cette restriction sera affichée au pilier public et sur www.vucherens.ch.

Merci à chacun de maintenir cet effort pour encore quelques semaines.

La Municipalité

Vucherens, le 15 septembre 2022

Administration communale

Greffe municipal : lundi 9h00 à 11h00 / Contrôle des habitants et bureau des étrangers : 15h00 à 18h00
Tél. 021 903 26 74 - commune@vucherens.ch - www.vucherens.ch